



Questionnaire à l'attention des candidat.e.s aux élections municipales de la ville de Saint-Chamond

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité vous porter candidat aux prochaines élections municipales de Saint-Chamond.

Présidente de l'association Atout Monde, j'ai reçu mandat de mon Conseil d'Administration pour vous soumettre un court questionnaire portant sur le volet « politique culturelle » de votre programme. Cette sollicitation est adressée à chaque candidat(e) déclaré(e).

Depuis 1996, Atout Monde anime la vie culturelle de la cité à travers différentes actions en direction de tous les publics.

Une association fédératrice qui rassemble des structures d'horizons variés (structures socioculturelles, écoles, collèges, Mission Locale, association de prévention, ...) autour de projets culturels avec une perspective d'ouverture au-delà de leurs champs d'action respectifs.

Une association citoyenne, qui mobilise les habitant.e.s à travers de nombreuses actions de médiation artistique et culturelle. A l'occasion du festival la Rue des Artistes, c'est près d'une centaine de personnes, venus de Saint-Chamond et d'ailleurs, qui consacrent 3 jours au minimum à l'animation de la ville.

Une association concernée par l'évolution de sa ville, qu'elle fait rayonner depuis 23 ans avec le festival La Rue des Artistes, manifestation reconnue par le public, les institutions et le tissu économique local, à travers une diversité culturelle sans cesse renouvelée.

A l'approche des prochaines élections municipales, les adhérents, les membres actifs ainsi que le Conseil d'Administration d'Atout Monde désirent connaître les positionnements des candidats en matière de politique culturelle sur la ville.

Je vous indique que cette démarche sera rendue publique notamment par la publication du questionnaire et des réponses des différents candidats sur le site internet d'Atout Monde et ses réseaux sociaux. La presse sera également informée des résultats de cette démarche citoyenne menée par notre association.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma sollicitation.

Isabelle Riocreux

Présidente d'Atout Monde

Quelle offre culturelle pour les citoyen.ne.s couramiaux.e.s ?

Depuis le vote de la Loi NOTRe en 2015, *"la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels"* (art. 103 de la Loi 2015-991). Acteur public de proximité, la municipalité est donc amenée à jouer un rôle essentiel pour garantir "l'accès équitable à une gamme riche et diversifiée d'expressions culturelles " et pour assurer "le droit fondamental d'y participer et d'en jouir " (art. 2 de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles).

Œuvrant de manière déterminée à la protection de ces droits culturels, Atout Monde souhaite savoir quelle est la place occupée par ces enjeux dans votre programme :

Quelle politique souhaitez-vous mettre en œuvre en matière de culture afin de permettre à tous les citoyens d'en profiter (en tant qu'utilisateur) ou d'y contribuer (en tant qu'acteur) ?

- **Pour la saison culturelle :**

- **Pour la Fête de la Musique :**

- **Pour le 8 décembre :**

- **Pour Carnaval :**

En matière d'éducation artistique et culturelle, quelles seraient -selon vous- les pistes à suivre pour sensibiliser plus largement les couramiaux.e.s à la pluralité des pratiques artistiques ?

Les pratiques artistiques/Etat des lieux culturels

En 2000, l'association Atout Monde participe à la mise en place de l'Observatoire des Pratiques Culturelles sur la Vallée du Gier au sein du Syndicat Intercommunal. Cet observatoire, constitué des acteurs culturels de la Vallée du Gier, met en place un travail d'audit sur plusieurs thèmes (accès à la culture, résidence d'artistes...). Cet audit mettra en avant que la vallée du Gier ne dispose d'aucun lieu viable pour permettre aux artistes une démarche de création et de diffusion. Nous sommes en 2020, la situation n'a pas évolué.....

Au regard des salles existantes (Salle Gérard Philippe, Théâtre de l'Épinoche, Salle Aristide Briand), quelle réponse pourriez-vous apporter aux besoins des résidences d'artistes ?

Comment concevez-vous l'utilité et l'utilisation des salles de spectacles à vocation culturelle, et en particulier la future salle Roger Planchon ?

Quel appui aux pratiques amateurs et/ou semi professionnelles souhaitez-vous mettre en place lors de la prochaine mandature ?

Financement

Quel soutien financier en faveur des acteurs culturels souhaitez-vous pérenniser et/ou mettre en œuvre sur la commune ?

- soutien aux associations ?

- soutien aux artistes ?

- soutien à la création ?

- soutien aux festivals ?